

Quelles sont les personnes éligibles ?

- Les personnes de plus de 60 ans repérées "à risque de dénutrition" ou "dénutries" par l'infirmière libérale via l'application D-NUT[®],
- vivant à leur domicile, hors institution,
- ne sortant pas d'une hospitalisation
- sans prise en charge par un prestataire de santé à domicile.



Comment devenir expérimentateur?

- Participer à la formation
- Créer ou s'inscrire dans une équipe de prise en charge locale
- Signer l'adhésion au parcours



Ce projet est porté par l'URPS des Infirmiers Libéraux des Pays de la Loire et la SRAE Nutrition des Pays de la Loire.



NOUS CONTACTER:

© 06 98 25 82 37 coordination.parcoursdnut@gmail.com

Avec le soutien de l'ARS des Pays de la Loire, l'Assurance Maladie et en partenariat avec le GRADeS et le Gérontopôle des Pays de la Loire.



Parcours expérimental de prise en charge de la dénutrition des personnes de plus de 60 ans à domicile



D-NUT®



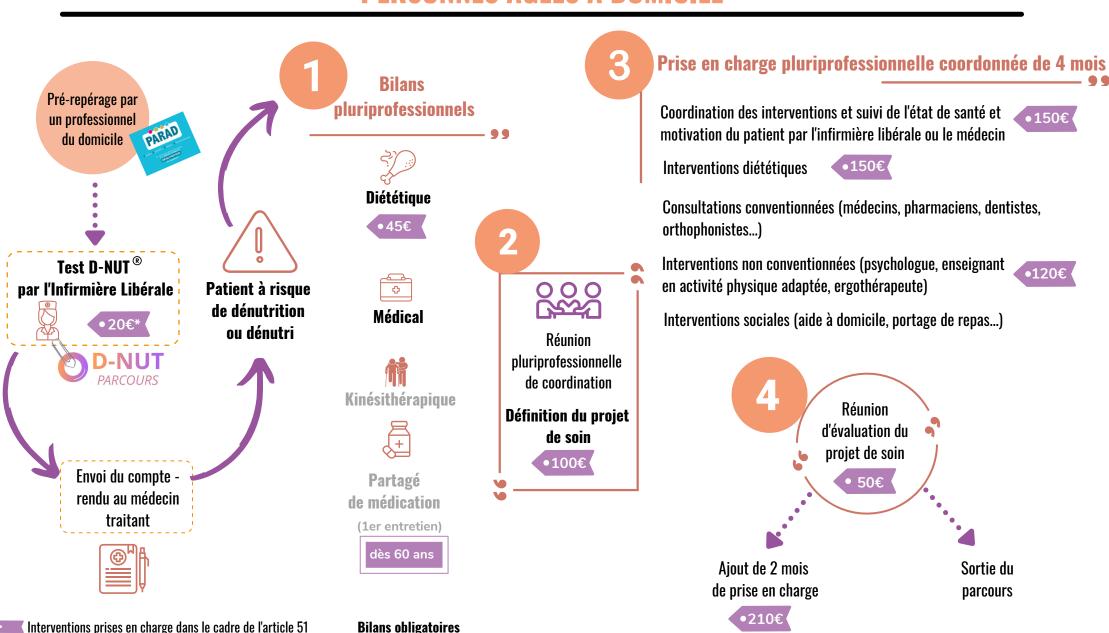
•150€

•120€

Sortie du

parcours

PARCOURS DE PRISE EN CHARGE DE LA DÉNUTRITION DES PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE



Bilans recommandés

*Si le patient est inclus dans le parcours